

IV. — COMMUNICATION SCIENTIFIQUE.

CONCRÉTION *polypiforme* dans le ventricule gauche du cœur d'un jeune porc, rétrécissant considérablement l'orifice auriculo-ventriculaire, et oblitérant presque complètement l'orifice aortique ; par M. THIERNESSE, membre titulaire.

Messieurs,

Quoique la pièce d'anatomie pathologique que je viens vous communiquer ne constitue pas un fait entièrement nouveau, je la crois digne de votre attention, parce qu'elle tend à corroborer l'opinion émise naguère, par notre honorable collègue M. Graux, dans son Mémoire sur le *choléra morbus*, relativement à la cyanose et à l'algidité des personnes atteintes de cette maladie. Suivant M. Graux, le refroidissement et la teinte bleue du corps seraient dus à la formation, pendant la vie, dans le ventricule droit du cœur, d'un caillot qui, se continuant dans l'artère pulmonaire, rétrécit et ferme même parfois le jour de ce vaisseau.

Or, le porc, dont je soumets le cœur à votre observation, avait les extrémités froides et bleues quand, le 8 juin dernier, il fut apporté à l'École de médecine vétérinaire, pour y être traité. Il présentait, en outre, les symptômes suivants : prostration, dyspnée, constipation, nausées sans vomissements. Cet animal, âgé seulement de trois à quatre mois, n'était malade que depuis quelques jours. Il mourut le lendemain de son entrée à l'École.

Après avoir fait l'autopsie du cadavre de ce porc, M. le professeur de clinique, notre honorable collègue M. Delwart, voulut bien en mettre le cœur à ma disposition, seul organe qui présentât une lésion (1).

Les cavités droites de ce viscère ne renfermaient que du sang noir et quelques petits caillots. Les cavités gauches, au contraire, également remplies de sang noir, présentent : l'oreillette, un caillot rouge foncé, assez volumineux, de formation récente, engagé dans les excavations du *reticulum* formé par les colonnes charnues, et sous celles de ces colonnes qui ne sont fixées que par leurs extrémités aux parois de la cavité ; et le ventricule, une production grisâtre, volumineuse, très-adhérente aux parois de cette cavité, à la base de laquelle elle s'est développée, de

(1) Voir ci-contre le dessin de ce cœur qu'a bien voulu me faire un peintre distingué de Bruxelles, mon excellent ami M. Edmond Tschaggeny.

manière à rétrécir notablement l'orifice auriculaire et à oblitérer presque entièrement l'orifice aortique, dans lequel se trouve un caillot semblable à celui de l'oreillette.

La plus grande étendue de la surface de cette tumeur est rugueuse ; mais elle est lisse et bien unie au point de continuité avec la paroi du ventricule, dont la membrane la tapisse. La valvule mitrale en est tellement enveloppée, qu'on en reconnaît à peine quelques vestiges.

Cette production, que l'examen microscopique m'a démontré être composée de fibrine en grande partie à l'état fibroïde, s'est formée évidemment pendant la vie de l'animal. Mais comment s'est-elle développée ? A-t-elle eu pour origine un caillot ; ou est-elle le résultat d'une exsudation morbide ; ou bien ne résulte-t-elle pas de ces deux causes ?

C'est ce qu'il serait difficile de déterminer. Je pense, néanmoins, qu'elle résulte d'un exsudat sous la membrane endocardiaque et dans la valvule mitrale ; laquelle valvule, devenue immobile, s'est bientôt trouvée enveloppée d'un caillot fibrineux, déposé sur elle et dans la trame de ses cordages tendineux, lors du reflux du sang vers l'oreillette, sous l'influence des contractions du ventricule.

Cette manière de voir me paraît justifiée par la présence de la membrane endocarde sur la partie de la tumeur qui est fixée aux parois du ventricule, et par l'absence de cette membrane sur les autres points de cette production.

J'ai dit en commençant que la lésion que je viens de démontrer tend à corroborer l'opinion émise par M. Graux, sur la cause de la cyanose et de l'algidité dans le choléra. En effet, quoique l'obstacle à la circulation, auquel notre honorable collègue rapporte ces graves phénomènes, réside dans le ventricule gauche, au lieu d'occuper le ventricule droit, comme dans les cas qu'il vous a signalés, il doit être considéré comme la cause déterminante de l'espèce d'asphyxie qui s'est manifestée, et dont le résultat infaillible a été la suppression des calorifications et la stase du sang dans les réseaux capillaires.

Il est vrai que les caillots observés par M. Graux dans le ventricule droit et dans l'orifice de l'artère pulmonaire des cholériques dont il a eu à faire l'autopsie, ne ressemblaient pas à la concrétion polypiforme que je viens de faire voir ; cependant ces caillots adhéraient aussi à la substance charnue du cœur : ils s'étaient donc formés pendant la vie.

quantité de la présence  
prévus.

Telle  
assembl  
M. Gra  
tenus, n  
des mal  
selon eu  
et que s  
algides  
grand n  
vrent la

On s  
lieu, je  
avait éta  
a été co  
donner

On n  
résultat  
Gluge e  
particul  
comme

Voici  
dans l'u

1<sup>re</sup> EX  
telage,  
deux or  
qui ven

Ce ch  
diatemu  
qui y a

2<sup>me</sup> EX  
dans le  
deux or  
bre suin  
trouve

Dans  
avons é  
avait in  
gulé.

C'est  
expérien  
nous en  
constaté



Telle n'est pourtant pas l'opinion de tous les membres de cette assemblée. D'honorables collègues combattirent l'opinion de M. Graux et soutinrent que les caillots dont il vous avait entretenus, ne s'étaient formés qu'après la mort ou pendant l'agonie des malades. Et pour cela, ils se basèrent surtout sur ce que, selon eux, de tels caillots ne sont pas susceptibles de résorption, et que s'ils se développaient pendant la vie, tous les cholériques algides et cyanosés seraient incurables; tandis que cependant un grand nombre de personnes présentant ces phénomènes recouvrent la santé.

On se rappellera que, au moment où cette discussion eut lieu, je me levai pour soutenir avec M. Graux, l'opinion qu'il avait émise devant vous. Je citai des faits où la fibrine solidifiée a été complètement résorbée; mais je ne pensai pas alors à vous donner communication de deux faits inédits, très-concluants.

On me permettra sans doute de les consigner ici; ils sont le résultat de deux expériences que mon savant ami le professeur Gluge et moi avons faites en 1845, et que des circonstances particulières ne nous ont pas permis de répéter et de varier, comme nous nous l'étions proposé.

Voici ces expériences telles qu'elles se trouvent transcrites dans l'un de nos livres aux expériences, page 144 :

1<sup>re</sup> EXPÉRIENCE. — Le 4 août 1845, *sur un grand chien d'atelage, on introduit dans la cavité pleurale droite à peu près deux onces de sang, caillot et sérum compris, d'une saignée qui venait d'être faite à cet animal.*

*Ce chien fut tué le 9 septembre suivant et autopsié immédiatement : il n'y avait dans la plèvre aucune trace du sang qui y avait été déposé.*

2<sup>me</sup> EXPÉRIENCE. — *Le même jour (4 août 1845), on introduit dans la cavité péritonéale d'un chien barbet, à peu près deux onces de sang (caillot et sérum compris). Le 9 septembre suivant, on sacrifie également cet animal. On ne retrouve rien du sang déposé dans le péritoine.*

Dans l'un et l'autre cas, tout avait été résorbé; car nous avions eu soin de fermer exactement l'ouverture par laquelle on avait introduit dans la plèvre et dans le péritoine le sang coagulé.

C'est là un fait important, aujourd'hui bien démontré par des expériences faites dans la même direction que les nôtres, et que nous croyons avoir été des premiers, sinon les premiers, à constater.



Quant à la question de la coagulation du sang dans le cœur et les vaisseaux pendant la vie, elle ne peut plus être l'objet du moindre doute. Elle a été reconnue depuis longtemps par divers médecins vétérinaires et par moi chez les animaux, et depuis plus longtemps encore chez l'homme, par un grand nombre de médecins, notamment Kreisig, Laënnec, Bouillaud et Gluge. Je ne crois donc pas devoir m'y arrêter.

— M. CROCC : Messieurs, j'ai trouvé un jour, sur un sujet mort d'une diathèse cancéreuse confirmée, un cœur qui se rapprochait beaucoup de celui que M. Thiernesse vient de présenter. J'y ai trouvé des végétations qui présentaient tous les caractères du tissu cancéreux. L'impression que la première vue de cette pièce m'a faite, c'est qu'il ne s'agissait réellement que d'un caillot qui s'était organisé et transformé en tissu cancéreux. Je suis d'autant plus disposé à le croire, que j'ai rencontré plusieurs fois dans les veines des caillots renfermant des éléments cancéreux bien déterminés. J'ai conservé cette pièce curieuse, elle est à l'Université, et j'espère que dans la prochaine séance je pourrai la montrer à l'Académie.

— M. PÉTRY : Messieurs, la communication que vient de faire l'honorable M. Thiernesse me semblerait extrêmement importante, si la production qu'il nous a décrite était réellement de nature polypeuse; mais pour mon compte, je doute si les cavités closes et les organes qui y sont renfermés donnent lieu à des productions de cette nature.

Je n'ai jamais observé ce fait chez les animaux.

J'ai vu souvent des polypes dans les voies urinaires, dans les cavités nasales et aux parties génitales, sur toutes les parties, en un mot, tapissées par une muqueuse, mais jamais, je le répète, je n'en ai observé dans les cavités closes, telles que le crâne, le thorax ou l'abdomen, bien que j'aie eu l'occasion de me livrer à de nombreuses autopsies.

— M. DUPONT : Messieurs, je ne puis partager l'opinion exprimée par M. Pétry, sur l'impossibilité du développement de productions polypeuses dans les cavités closes et à la surface des séreuses; j'ai trouvé maintes fois de ces produits dans le péricarde des bêtes bovines, atteintes d'anciennes maladies de cette séreuse; j'ai eu l'occasion de faire l'autopsie d'une vache qui présentait, tant sur les portions viscérale que pariétale du péricarde, une cinquantaine de tumeurs polypeuses de divers volumes, isolées ou réunies entre elles par de la substance cancéreuse.

Plusieurs  
tuples, d'  
atrophie.  
péricarde  
chez les  
tés et de  
plus le c  
close. En  
polype n'  
taines pr  
produits,  
qu'une c  
nature ch  
ainsi qu'o  
en recon  
tubercule  
la surface  
elles pas,

— M  
ques mots  
tout autre  
ouverture  
rencontre  
qui, des c  
ter dans l  
l'occasion  
des *causae*  
dans la vé  
que le pe  
propreme  
cela se ren

— M.  
prouve qu  
meur end  
production

— M.  
blir une d  
les produc  
attendu qu  
effet, tout  
part une



Plusieurs de ces productions étaient formées par des kystes multiples, d'autres par de la substance fibreuse ; le cœur était atrophié. C'est surtout quand un corps étranger pénètre dans le péricarde par la voie stomacale, ainsi que cela arrive souvent chez les bêtes bovines, que cette séreuse se recouvre de villosités et de productions polypeuses. Il est vrai qu'alors ce n'est plus le cas de dire que le sac péricardial constitue une cavité close. Enfin, Messieurs, je dois vous faire remarquer que le mot polype n'indique qu'une forme, qu'une manière d'être de certaines productions morbides, et nullement la nature de ces produits, qui peut varier. En effet, on en trouve qui ne sont qu'une expansion morbide des muqueuses ; d'autres sont de nature charnue, fibreuse, cartilagineuse, ou même osseuse, ainsi qu'on en trouve dans les naseaux chez les chevaux. On en rencontre aussi des cancéreux. Et les produits de matières tuberculeuses, pédonculés ou non, que l'on observe si souvent à la surface des grandes séreuses, chez les bêtes bovines, ne sont-elles pas, par leur forme, de véritables polypes ?

— M. PÉTRY : Je ne puis m'empêcher de répondre quelques mots à l'observation de l'honorable M. Dupont. Autant que tout autre de mes confrères, j'ai été dans l'occasion de faire des ouvertures d'animaux, notamment à l'abattoir de Liège et de rencontrer des corps étrangers, tels que aiguilles, épingles, etc., qui, des estomacs, traversant le diaphragme, venaient s'implanter dans le péricarde et dans le cœur ; mais ce qui se produit à l'occasion de ces accidents, Messieurs, ce sont des *épanchements*, des *exsudats* ou des *dépôts fibrineux*, mais jamais des polypes, dans la véritable acception du mot, à organisation spéciale ainsi que le pense M. Dupont. Je le répète, je doute que le polype proprement dit puisse se développer sur les *séreuses* ainsi que cela se remarque généralement sur les membranes muqueuses.

— M. THIERNESSE : L'observation de l'honorable M. Pétry prouve qu'il ne m'a pas bien compris. Je n'ai pas dit que la tumeur endocardiaque, que j'ai démontrée, était un polype, une production polypeuse, mais une concretion polypiforme.

— M. CROcq : Je pense, Messieurs, qu'on ne peut pas établir une distinction radicale entre les polypes proprement dits et les productions qui doivent leur origine à des caillots fibrineux, attendu que la transition des unes aux autres est insensible. En effet, tout polype doit nécessairement avoir pour point de départ une exsudation plastique, ou même un caillot fibrineux,

point de départ qui est du reste commun à tous les produits de nouvelle formation, et en particulier aux fausses membranes de la plèvre et du péritoine.

Je crois, en conséquence, que les polypes doivent souvent reconnaître la même origine que les productions polypiformes, et n'en différer que par leur siège.

— La discussion est close.

La séance est suspendue à midi.

A une heure, la séance est reprise en comité secret.

#### V. — ÉLECTIONS.

Dans le comité secret, M. MASCART, au nom de la Commission instituée par l'art. 104 du règlement, a donné lecture du rapport de cette Commission dont les conclusions tendaient à voter des remerciements au Bureau d'administration.

Ce rapport a été adopté.

L'Académie a ensuite procédé au renouvellement du Bureau pour la sixième période triennale.

M. LE PRÉSIDENT donne une seconde lecture de la lettre de M. Vleminecx.

M. VERHEYEN a déclaré que son intention est de se retirer définitivement du Bureau. « Je prie, a-t-il dit, ceux de mes collègues qui auraient l'intention de me donner leur voix, de vouloir bien reporter leurs suffrages sur un autre membre. »

#### *Nomination du Président.*

Le scrutin pour la nomination du Président a offert le résultat suivant :

	Nombre de votants,	52
	Majorité absolue,	17
MM. Fallot obtient	25 suffrages.	
Vleminecx,	9	»

En conséquence, M. Fallot est proclamé Président.

M. FALLOT prononce le discours suivant :

« Je suis profondément touché, Messieurs, de cette marque de haute distinction que vous venez de me conférer. Je ne saurais assez vous dire combien elle me flatte, combien elle m'honore. Je sens toutes les obligations qu'elle m'impose, je comprends les difficultés qu'elle me crée. Ces difficultés sont d'autant plus grandes pour moi, que je succède à un homme qui

a occupé le  
a su s'y fa

« Cepen  
sincère qu  
de l'Acadé  
confiance,  
promets d'  
loir, et su  
porte à la  
l'honneur c

N  
B  
S  
M  
MM. D  
P  
T  
D  
F  
C

Personne  
à un second

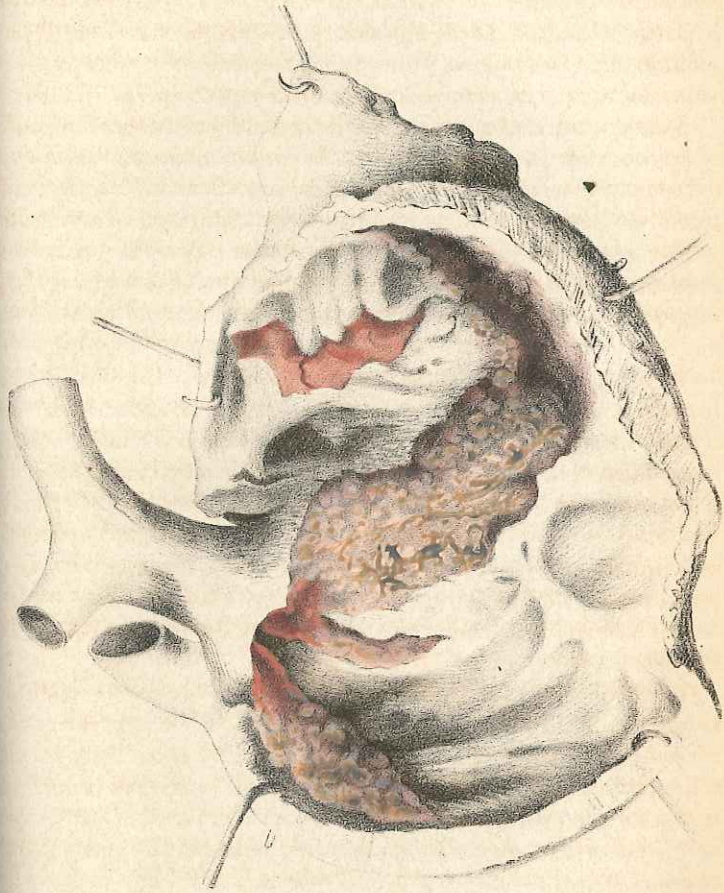
MM. De  
Pa  
Ta  
Cr

En consé  
Président.

— M. DE  
veillance ; v  
tour, je com

N  
No  
Bill  
Suf  
Ma





H. Vidal del.

Ed. Tschopp del.